

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 mars 2020 à 19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 21

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-03-083

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2020 ;
04. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 31 janvier 2020 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

07. Réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville – Autorisation de paiement du service de génie de la Fédération québécoise des municipalités ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

08. Glissement de terrain – Autorisation de paiement de la firme d'ingénieurs ;
09. Glissement de terrain – Autorisation de paiement du service de génie de la Fédération québécoise des municipalités
10. Glissement de terrain – Autorisation de paiement du premier décompte progressif à l'entrepreneur ;
11. Société protectrice des animaux – Addenda à l'entente – Autorisation de signature ;

VOIRIE MUNICIPALE

12. Réfection des trottoirs rue Trahan – Autorisation de paiement de la firme d'ingénierie ;
13. Balayage des rues, secteurs Pierreville et Notre-Dame – Autorisation des travaux ;
14. Tracteur du service de la voirie – Autorisation de paiement pour le changement d'huile ;
15. Location stationnement Métro – Autorisation de paiement à la firme d'avocat ;

HYGIÈNE DU MILIEU

16. Abat-poussière – Autorisation d’achat ;

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

17. Société canadienne du cancer – Avril, mois de la jonquille ;
18. Relais pour la vie du Bas-Saint-François – Demande de commandite

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

19. Ventes de garage – Dates retenues ;
20. Boîte à livres – Paiement à la Fabrique Marguerite-D’Youville ;
21. Comité ZIP du lac Saint-Pierre – Refus de soutien au projet de la plateforme Web lacstpierre.org ;
22. Employé patinoire – Secteur Notre-Dame – Autorisation de paiement des salaires ;
23. Comité des loisirs – Sortie à l’Impact de Montréal – Autorisation de paiement ;
24. Fête des citoyens du Bas-Saint-François – Demande d’aide financière pour soutenir des activités de rapprochement interculturel pour les nouveaux arrivants ;
25. Défi vélo des greffés Lina Cyr – Autorisation de passage ;
26. Comité Bon samaritain – Demande d’aide financière ;
27. Maison des jeunes du Bas-Saint-François – Demande de contribution financière ;

-
28. Affaires diverses ;
 29. Documents déposés ;
 30. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
 31. Période de questions ;
 32. Levée de l’assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2020

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire* du 17 février 2020, la secrétaire d’assemblée est dispensée d’en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-084

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du 17 février 2020 et d’en autoriser la signature.

04. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 JANVIER 2020

La secrétaire d’assemblée dépose les états des revenus et des dépenses du 1^{er} janvier 2020 au 31 janvier 2020 de la Municipalité de Pierreville.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 mars 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-085

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l’égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu’il y a des fonds disponibles au budget de l’exercice financier 2020.

Isabelle Tougas
Secrétaire/commis-comptable

Déboursés directs

1	7619	Chevaliers de Colomb - Billet pour la soirée de reconnaissance (Ginette Nadeau), commandite location de la salle	325.00 \$
2	7620	annulé	
3	7621	annulé	
4	7622	Spec-Tech - Speaker 10" et trépied pour les loisirs	458.75 \$
5	7623	Peinture Préfontaine - Papier Peint pour escalier centre communautaire	551.81 \$
6	7624	2BR Construction - Décompte #1 centre communautaire salle des six	4 407.67 \$
7	7625	Revenu Québec - Remise FSS 2019	54.67 \$
8	7626	annulé	
9	7627	Municipalité de Saint-François-Du-Lac - Contribution financière pour le "Vélo sur la rivière"	5 000.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			10 797.90 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Isabelle Tougas - Déplacements février 2020	7.70 \$
2		Manon Ricard - Déplacements février 2020	14.85 \$
3		Sylvain Bardier - Cellulaire février 2020	60.00 \$
4		François Roy - Déplacements février 2020	25.30 \$
Sous-total des factures déjà payées			107.85 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Téléphones de janvier 2019, février 2020	1 355.01 \$
2		Hydro-Québec - Électricité de décembre 2019 et janvier 2020	6 728.88 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remises D.A.S. provinciales de février 2020	8 029.06 \$
4		MRC Nicolet-Yamaska - Souper des maires (Éric Descheneaux)	50.00 \$
5		Receveur général du Canada - Remises D.A.S. fédérales de février 2020	3 336.73 \$
6		RREMQ - Remises du régime de retraite de février 2020	2 964.30 \$
7		Sogetel - Services Internet de février 2020	18.34 \$
8		Telus Mobilité - Cellulaires maire et dg de février 2020	441.97 \$
9		Visa Desjardins - Itunes, repas, rencontre Festirock	91.33 \$
10		Gestion Écono Plus inc. - Frais de gps de février 2020	40.24 \$
Sous-total des factures déjà payées			23 055.86 \$

Fournisseurs (dépenses 2019)

1	7663	Les Services EXP - Honoraires professionnels pour le glissement de terrain rang De L'Ile	4 266.15 \$
2	7664	Therrien Couture - Services professionnels juridique Dossier bail stationnement du Métro	1 471.98 \$
Sous-total des factures déjà payées			5 738.13 \$

Fournisseurs 2020

			- \$
1	7628	Dostie Marie-Ève - Subvention danse (Alicia Boisvert)	23.65 \$
2		Boisvert Lyne - Déplacements: Pierreville pour budget (3x), Un à Un Architectes, St-Eugène sommaire de rôle,	
3	7629	Suite: Peinture Préfontaine, Mégaburo, Sécurité civile Trois-Rivières, Exp, Glissement terrain, taxation 2020	445.50 \$
4	7630	Buropro - Photocopies du mois de février 2020	462.74 \$
5	7631	Construction Thierry Lampron inc. - Travaux extra pour la vérification des poutres à l'Hôtel de ville	471.40 \$
6	7632	Descheneaux Éric - Déplacements: Rencontre Louis Plamondon carrière été, Hôtel Montfort efficacité énergétique	
7		Suite: Édifices municipales, aller porter des chèques au ministère de l'environnement Trois-Rivières	113.60 \$
8	7633	Dépanneur Pierreville - Essence camions pour le mois de février 2020	197.06 \$
9	7634/7635	Dépanneur Ultramar - Diesel tracteur pour le mois de février 2020	307.86 \$
10	7636	FQM - Honoraires professionnels pour réfection toiture Hôtel de ville, glissement terrain rang De L'Ile	3 993.48 \$

11	7637	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation de janvier et février 2020	40.00 \$
12	7638	Hamel Caroline - Subvention Hockey (Déyan Gauthier)	124.72 \$
13	7639	Hamel Caroline - Subvention Hockey (Mailly Gauthier)	172.55 \$
14	7640	Groupe Infoplus - Hébergement des sauvégardes	689.71 \$
15	7641	Eurofins Environex - Tests d'eaux usées pour les prélèvements du mois de février 2020	222.77 \$
16	7642	Les éditions juridiques FD - Relieur 4 anneaux 2" noir et 500 feuilles pour procès-verbaux	361.08 \$
17	7643	Les Entreprises Bergeron 2009 inc. - 5/6 vers. Déneigement	35 018.14 \$
18	7644	Les Services exp inc. - Honoraires professionnels pour la réfection des trottoirs rue Trahan	97.73 \$
19	7645	Mégaburo - Boudins 2" format lettre, couvertures légal et lettre noires, pinces, agrafes, post-it, chemises	256.24 \$
20		Suite: chaises noires au centre communautaire	3 952.27 \$
21	7646	Municipalité de Ste-Perpétue - Honoraires professionnels, inspecteur agraire dossier fossé rang St-Joseph	180.00 \$
22	7647	Tourisme Nicolet Yamaska - Renouvellement d'adhésion 2020	287.44 \$
23	7648	Patrick Morin - Collier de serrage égout, lave-glace, spot, minuterie, douille, boulons, pelle traineau, clé	197.85 \$
24	7649	Poste Canada - Communiquer pour fermeture du rang De L'Ile pour travaux	154.98 \$
25	7650	Régie IAEP - Consommation d'eau de février 2020, dépense immo. Pompe doseuse d'alun	17 232.87 \$
26	7651	Régie des déchets - 3/12 vers. Quote-part 2020	18 516.01 \$
27	7652	Métro Rouillard & Frères - Lait, lait au chocolat, guimauves pour la fête hivernale	38.73 \$
28	7653	Spec-Tech inc. - Mini feux d'artifices pour fête hivernale	574.87 \$
29	7654	Stelem - Restauration complète du mécanisme intérieur de la borne incendie au 100 rue Rousseau	1 551.36 \$
30	7655	Côté Manon - Subvention Hockey (Sidney Dupuis)	300.00 \$
31	7656	DJN Déchiquetage - Déchiquetage de 2 bacs de papiers	63.24 \$
32	7657	Buromax - Fauteuils Tritex	1 578.61 \$
33	7658	Gamelin Yvon - 4/5 versement du déneigement des stationnements	1 474.39 \$
34	7659	Pièces d'autos St-Robert 2014 inc. - Panneau arrière usagé pour le camion F250	229.95 \$
35	7660	Fleury Audrey - Subvention Hockey (Greg Trudel) (kody Trudel)	140.00 \$
36	7661	Lauzière Luc - Subvention couches (Éthan Lauzière)	62.91 \$
37	7662	Excavations Tourigny inc. - Décompte #1 travaux au glissement de terrain rang De L'Ile	74 075.15 \$
Sous-total des factures à payer			163 608.86 \$

Total des factures du mois	203 308.60 \$
-----------------------------------	----------------------

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19 h 36 et se termine à 19 h 38.

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

07. RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE – Autorisation de paiement du service de génie de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Harnois, ingénieur à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le dossier des travaux de réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la facture pour les honoraires de monsieur Harnois en date du 31 janvier 2020 pour la gestion du projet, représentant 7,25 d'heures de travail au taux horaire de 95,16 \$;

2020-03-086

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires de monsieur Marc-André Harnois pour une somme de ± 689,91 \$ (taxes en sus) pour la gestion des travaux de réfection de la toiture du bâtiment de l'Hôtel de Ville.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Réfection toiture HV » 03 310 01 008*

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

08. GLISSEMENT DE TERRAIN – Autorisation de paiement de la firme d'ingénieurs

CONSIDÉRANT QUE la firme Les services EXP inc. a été mandatée dans le dossier du glissement de terrain par le biais de la résolution no. 2017-02-038 ;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'incident du 24 octobre 2018, la firme a procédé à la supervision géotechnique ;

2020-03-087

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires professionnels au 22 mars 2019 de la firme Les services EXP inc. dans le cadre des travaux de stabilisation du glissement de terrain au montant de ± 3 710,50 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Glissement de terrain – Rang de l'île » 03 310 00 004*

09. GLISSEMENT DE TERRAIN – Autorisation de paiement du service de génie de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc-André Harnois, ingénieur à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandaté dans le dossier des travaux de stabilisation du glissement de terrain sur le rang de L'Île ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la facture pour les honoraires de monsieur Harnois en date du 31 janvier 2020 pour la gestion du projet, représentant 14,25 d'heures de travail, ainsi que pour le soutien technique, représentant 15 heures de travail, et ce, au taux horaire de 95,16 \$;

2020-03-088

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des honoraires de monsieur Marc-André Harnois pour une somme de ± 2 783,43 \$ (taxes en sus) pour la gestion des travaux et le

soutien technique dans le cadre des travaux de stabilisation du glissement de terrain au rang de l'Île.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissement de terrain – Rang de l'île » 03 310 00 004

10. GLISSEMENT DE TERRAIN – Autorisation de paiement du premier décompte progressif à l'entrepreneur

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Excavation Tourigny a été mandatée pour effectuer les travaux de stabilisation du glissement de terrain sur le rang de l'Île par le biais de la résolution no. 2018-10-327 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un incident le 24 octobre 2018, les travaux ont été arrêtés ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait toutes les démarches nécessaires à la reprise des travaux ;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a repris les travaux le 24 février 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le premier décompte progressif en date du 28 février 2020 et que la firme d'ingénieur Les services EXP inc. mandatée au dossier recommande le paiement dudit décompte ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-089

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement du premier décompte progressif d'un montant de ± 64 427,18 \$ (taxes en sus) à l'entrepreneur Excavation Tourigny ;

QUE ce premier décompte inclut les travaux d'organisation de chantier, de préparation du chemin d'accès vers la rivière, la coupe d'arbres et d'arbustes dans les zones de remblai, le remblai en pierre concassée et les frais hivernaux à la carrière.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Glissement de terrain – Rang de l'île » 03 310 00 004

11. SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX – Addenda à l'entente – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté le 20 novembre 2019, le décret 1162-2019 concernant la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (ch. P-38.002) et que ce décret est entré en vigueur le 3 mars dernier ;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (ch. P-38.002, a.1, 2^e al.) modifie l'entente entre la Municipalité de Pierreville et la Société protectrice des animaux de Drummond afin que ces derniers soient en mesure d'appliquer la nouvelle loi sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont principalement au cœur de cette nouvelle législation en leur permettant d'adopter une réglementation plus sévère concernant les chiens

CONSIDÉRANT QU'un médecin ou un vétérinaire doit obligatoirement signaler à la Municipalité des blessures causées par un chien afin que l'animal soit identifié dans un registre et assujetti à des conditions strictes

comme celle de porter une muselière, vacciné contre la rage, stérilisé et porter une micropuce ;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle Loi rend automatique l'euthanasie pour les chiens ayant causé des blessures graves, ou la mort d'une personne ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut désormais demander l'évaluation d'un chien, si celle-ci a des doutes concernant son comportement ;

2020-03-090

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, madame Lyne Boisvert, à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville l'addenda à l'entente avec la Société protectrice des animaux de Drummond afin de permettre l'application de la nouvelle loi sur son territoire.

VOIRIE MUNICIPALE

12. RÉFECTION DES TROTTOIRS RUE TRAHAN – Autorisation de paiement de la firme d'ingénierie

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté la firme Les Services EXP inc. pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux requis lors de la réalisation des travaux de réhabilitation des trottoirs et bordures de la rue Trahan par le biais de la résolution no. 2019-08-260 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà payé une facture datant du 28 octobre 2019 au coût de 3 214 \$ (taxes en sus) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une deuxième facture pour les honoraires professionnels au 24 janvier 2020 ;

2020-03-091

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture au montant de ± 85 \$ (taxes en sus) à la firme Les services EXP inc. pour l'approbation des matériaux, la gestion de projet, la supervision et la planification des travaux de réfection des trottoirs de la rue Trahan.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « E/R Chemins – Ens. Pierreville » 02 320 00 521

13. BALAYAGE DES RUES, SECTEURS PIERREVILLE ET NOTRE-DAME – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder au balayage et au nettoyage printanier des rues dans les secteurs Pierreville et Notre-Dame ;

2020-03-092

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de balayage et de nettoyage des rues dans les secteurs de Pierreville et Notre-Dame à l'entreprise CLÉMENT FORCIER au taux horaire de

171 \$/heure, et ce, excluant la surcharge de carburant, comparativement à 167 \$/heure pour l'année 2019 ;

QUE le montant total des travaux ne devra pas excéder la somme de 5 000 \$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Balayage des rues » 02 320 03 521

14. TRACTEUR DU SERVICE DE LA VOIRIE – Autorisation de paiement pour le changement d'huile

CONSIDÉRANT QU'afin de procéder à l'entretien du tracteur du service de la voirie, il est primordial qu'un changement d'huile soit fait régulièrement ;

CONSIDÉRANT QUE pour faire cet entretien, un employé de chez Agritex Yamaska doit se déplacer au garage municipal, et faire les travaux sur place ;

2020-03-093
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture à l'entreprise Agritex Yamaska d'une somme de ± 1 152,89 \$ (taxes en sus) ;

QUE ce montant inclut le changement de l'huile et du filtre du moteur, le changement d'huile hydraulique et les filtres, le changement d'huile du différentiel avant, ainsi que la graisse pour le moteur.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Ent. et rép. Matériel véhicule » 02 320 00 526

15. LOCATION STATIONNEMENT MÉTRO – Autorisation de paiement à la firme d'avocat

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mandaté la firme d'avocat Therrien Couture afin de préparer une convention de bail pour que la Municipalité puisse procéder à la location du stationnement appartenant à l'entreprise Métro Rouillard et Frères inc. ;

CONSIDÉRANT QUE la firme a fait parvenir sa facture directement à monsieur le Maire en date du 23 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les bureaux de l'Hôtel de Ville ont reçu la facture seulement qu'en date du 9 mars 2020, la Municipalité ne payera pas les intérêts de 23,23 \$ engendrés par le retard de paiement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit de procéder au paiement de ladite facture pour les services professionnels rendus au 30 novembre 2019 ;

2020-03-094
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture d'une somme de ± 1 283 \$ (taxes en sus) à la firme d'avocat Therrien Couture pour la rédaction de la convention de bail pour la location du stationnement appartenant à l'entreprise Métro Rouillard et Frères inc.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : «services juridiques - voirie » 02 320 00 412

HYGIÈNE DU MILIEU

16. ABAT-POUSSIÈRE – Autorisation d’achat

CONSIDÉRANT QUE lorsqu’un véhicule circule sur les routes non pavées de notre municipalité, soit la rue Lefebvre et le chemin longeant le bord de l’eau devant l’Hôtel de Ville, il y a beaucoup de poussières qui se répandent et incommodent les résidents et les plaisanciers ;

CONSIDÉRANT QUE pour remédier à ce problème, il faut procéder à l’épandage de chlorure de calcium liquide 35 %, de l’abat-poussière ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-095

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de procéder à l’achat et à l’épandage d’abat-poussière pour la rue Lefebvre, ainsi que le chemin longeant le bord de l’eau devant l’Hôtel de Ville, pour la somme de ± 1 359,60 \$ (taxes en sus) à l’entreprise SOMAVRAC de Trois-Rivières.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « E/R – Chemins – Ens. Pierreville » 02 320 00 521 et « E/R Bord de l’eau – rues » 02 701 41 521

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

17. SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – Avril, mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant ;

CONSIDÉRANT QU’environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises ;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c’est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d’un monde sans cancer ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l’accès à un réseau d’aide, l’information basée sur les dernières données probantes et la défense de l’intérêt public ;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu’elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l’entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide des Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d’avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu’il est porteur d’espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

2020-03-096

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille ;

ET d'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**18. RELAIS POUR LA VIE DU BAS SAINT-FRANÇOIS –
Demande de commandite**

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer a fait une demande d'aide financière pour la prochaine édition du Relais pour la vie du Bas-Saint-François qui aura lieu le 6 juin prochain ;

CONSIDÉRANT QUE l'édition de cette année marque la 11^e édition de l'événement et que c'est près de 455 000 \$ qui ont été amassés dans la communauté du Bas-St-François afin de financer la recherche, le soutien et la prévention qui sont offerts par la SCC, dans le but d'éradiquer le cancer ;

CONSIDÉRANT QUE cette année, le thème met l'accent sur l'importance de l'entourage, de l'union, mais surtout de l'espoir pour tous les survivants et leurs familles ;

CONSIDÉRANT QUE pour cette édition, la survivante d'honneur est originaire de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif établi pour l'année 2020 est de 60 500 \$;

2020-03-097

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de contribuer à l'événement, en devenant partenaire bronze, et ainsi offrir une commandite de 250 \$ pour cette 11^e édition du Relais pour la vie du Bas-Saint-François.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Subvention – divers organismes » 02 701 90 990*

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

19. VENTES DE GARAGE – Dates retenues

CONSIDÉRANT le règlement #001-2002 concernant les ventes de garage ;

CONSIDÉRANT l'article 4 dudit règlement stipulant que le conseil doit statuer par résolution sur les dates retenues pour les ventes de garage ;

2020-03-098

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que les dates suivantes soient retenues pour les ventes de garage 2020, à savoir :

La fin de semaine du 16, 17 et 18 mai 2020

La fin de semaine du 5, 6 et 7 septembre 2020

20. BOÎTE À LIVRES – Paiement à la Fabrique Marguerite-D'Youville

CONSIDÉRANT QUE, la *résolution no. 2018-03-076* autorisait l'installation de la boîte à livres dans l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour une somme de 1 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE depuis maintenant deux ans, entre 15 et 25 personnes utilisent la boîte à livres durant les heures d'ouverture ;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle étagère sera installée afin de permettre le classement de plusieurs livres, casse-tête et revues ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-099

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de reconduire le projet de la boîte à livres et de verser à nouveau la somme de 1 000 \$ à la Fabrique Marguerite-D'Youville afin de permettre la location d'espace pour la continuité de la boîte à livres dans l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« SUBVENTION – DIVERS ORGANISMES » 02 701 90 990*

21. COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE – Refus de soutien au projet de la plateforme Web lacstpierre.org

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a reçu le 26 février dernier une demande de soutien pour un nouveau projet au lac Saint-Pierre de la part du comité ZIP du lac Saint-Pierre ;

CONSIDÉRANT QUE le comité ZIP est un organisme à but non lucratif qui travaille depuis 20 ans afin de restaurer, de protéger et de mettre en valeur le lac Saint-Pierre ;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau projet présenté à la municipalité consiste à une plateforme Web conçue afin de soutenir et de promouvoir l'offre touristique de la région tout en valorisant l'écotourisme, un moyen privilégié et durable pour développer l'économie locale tout en respectant les écosystèmes fragiles du lac Saint-Pierre ;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'étude de la demande de soutien, les élus auraient aimé avoir un projet plus structuré pour octroyer le soutien financier demandé ;

CONSIDÉRANT QUE malgré ce qui précède, la Municipalité de Pierreville est en faveur d'un projet mettant en valeur le lac Saint-Pierre et valorisant l'écotourisme pour le développement de l'économie locale, nous reconnaissons la valeur d'un tel projet pour la région et l'impact positif qu'il aura sur nos citoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-100

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de refuser d'offrir un soutien financier au comité ZIP du lac Saint-Pierre pour la plateforme Web visant le développement écotouristique.

Monsieur Éric Descheneaux se retire pour le prochain point afin d'éviter les conflits d'intérêts

22. EMPLOYÉ PATINOIRE – Secteur Notre-Dame – Autorisation de paiement des salaires

CONSIDÉRANT la *Résolution 2019-12-486* procédant à l'embauche de l'employé de la patinoire pour le secteur Notre-Dame pour la saison de décembre 2019 à mars 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE les conditions météorologiques ne sont plus favorables à l'entretien de la patinoire ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-101

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le paiement de 1 200 \$ à l'employé de patinoire, soit monsieur Jeff Dansereau

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Salaire patinoire ND » 02 701 30 145

Monsieur Éric Descheneaux est de retour à son siège

23. COMITÉ DES LOISIRS – Sortie à l'Impact de Montréal – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT QUE le comité les Loisirs de Pierreville organise une sortie à une partie de soccer de l'Impact de Montréal le 23 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'afin de réserver les places pour la partie, le comité doit procéder à l'achat de 56 billets au coût de 17 \$ (taxes incluses) chacun ;

CONSIDÉRANT QUE ces billets seront revendus au coût de 20 \$, la différence du montant, soit un total de 168 \$, permettra de réduire la facture du transport en autocar au coût de ± 1 265 \$ (taxes incluses) ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-102

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des 56 billets pour la partie de soccer de l'Impact de Montréal pour une somme de ± 952 \$ (taxes incluses) ;

D'AUTORISER le paiement pour le transport en autocar à l'entreprise Autocar Hélie au montant de ± 1 265 \$ (taxes incluses).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Comités loisirs » 02 701 92 990

24. FÊTE DES CITOYENS DU BAS-SAINT-FRANÇOIS – Demande d'aide financière pour soutenir des activités de rapprochement interculturel pour les nouveaux arrivants

CONSIDÉRANT QUE le 6 septembre 2020 aura lieu la première édition de la Fête des citoyens du Bas-Saint-François, organisé par l'agente aux loisirs et de la vie communautaire, madame Josée Bussièrès, en collaboration avec la MRC de Nicolet-Yamaska et Immigration Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Immigration procède actuellement à un appel de projets pour soutenir des activités de rapprochement interculturel pour les nouveaux arrivants ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution monétaire de l'organisme peut aller jusqu'à 70 % des coûts engendrés par cet événement ;

CONSIDÉRANT QUE cette fête a pour but de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants ainsi qu'à toutes autres personnes s'étant jointe à la communauté locale durant la dernière année ;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette fête, les organismes communautaires, ainsi que les regroupements de citoyens seront appelés à venir présenter leurs services et activités offerts à la population ;

CONSIDÉRANT QUE cette fête aidera à développer le sentiment d'appartenance des nouveaux résidents de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les participants à cet événement pourront mieux connaître leur nouveau milieu, ainsi que créer des liens entre eux ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-103

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'agente en loisirs et à la vie communautaire, madame Josée Bussièrès, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets pour soutenir des activités de rapprochement interculturel pour les nouveaux arrivants, ainsi que d'appuyer la tenue de la Fête des citoyens du Bas-Saint-François.

25. DÉFI VÉLO DES GREFFÉS LINA CYR – Autorisation de passage

CONSIDÉRANT QUE les 10 et 11 juillet 2020 aura lieu la 14^e édition du défi vélo des greffés Lina Cyr, dont le but est de promouvoir l'activité physique et de sensibiliser les gens au don d'organe ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une randonnée à vélo qui a comme point de départ à Longueuil pour se terminer à Lévis, sur la route 132 ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-03-104

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le passage du défi vélo des greffés Lina Cyr le 11 juillet 2020 sur le territoire de la Municipalité de Pierreville.

26. COMITÉ BON SAMARITAIN – Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE le comité Bon samaritain est un comité d'entraide mutuelle de bénévoles, qui vient en aide aux personnes isolées et souvent peu intégrées dans la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE le comité organise depuis trois ans, quatre activités gratuites annuellement, soit un dîner de Noël, une activité à Pâques et à l'Action de grâce, en plus d'un pique-nique estival ;

CONSIDÉRANT QUE les activités ont généralement lieu dans les locaux du domaine St-François, mais que pour cette année, l'organisme est dans l'inconnu face à l'utilisation des locaux ;

CONSIDÉRANT QUE le comité a opté pour la location de la salle Renaud-Baril pour leur prochaine activité de la fête de Pâques ;

CONSIDÉRANT QU'afin de pouvoir payer la location de la salle, une demande d'aide financière de 125 \$ a été faite à la Municipalité de Pierreville ;

2020-03-105

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
Appuyée par le conseiller *Steve Desmarais*

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer une aide financière de 125 \$ au comité Bon samaritain pour la location de la salle Renaud-Baril au centre communautaire de Pierreville.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

27. MAISON DES JEUNES DU BAS-SAINT-FRANÇOIS – Demande de contribution financière

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire appuyer la Maison des jeunes du Bas-Saint-François dans la continuité de leurs activités ;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de la maison des jeunes travaille actuellement à mettre en place un programme « soutien départ en appartement », des ateliers sur le budget, la recherche d'appartement, le choix de cours, la production de CV, la recherche d'emploi et des ateliers de cuisines facile ;

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes est aussi une place qui offre aux jeunes la possibilité de prendre des responsabilités et de s'engager dans des projets d'activités culturelles, éducatives et sportives, de sensibilisation, d'information et de prévention de la santé qui les intéressent et qui se veulent utiles à la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a fourni à la municipalité ses états financier de l'année 2019, ainsi qu'un rapport d'activités ;

2020-03-106

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder un déboursé de 5 000 \$ en guise d'aide financière à l'organisme Maison des jeunes du Bas-Saint-François ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Maison des jeunes » 02 701 96 990

28. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'ayant été ajouté, nous poursuivons l'assemblée.

29. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 1. ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU FOYER SHOONER**
– Demande de dons ;
- 2. MINISTÈRE DES TRANSPORTS** – Lettre concernant la présence d'un surveillant lors des opérations de déneigement – Souffleuses à neige frontales ;
- 3. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-SAINT-FRANÇOIS** – Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 janvier 2020 ;

4. **RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE** – Lettre annonçant l'arrivée d'un casque de réalité virtuelle à notre bibliothèque ;

30. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, Éric Descheneaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

31. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20 h 13 et se termine à 20 h 25.

Ces différents sujets ont été abordés lors de la période de questions :

*Tracteur du service de la voirie
Glissement de terrain
OMH*

32. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-03-107

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20 h 25.

Éric Descheneaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière